

# «Les Suisses sont victimes de deux illusions»

La neutralité serait-elle une potion magique pour la Suisse? Un historien dénonce un mythe dangereux et une initiative trompeuse.

Christoph Bernet

La neutralité protège-t-elle vraiment la Suisse de la guerre, comme l'affirme Christoph Blocher et comme le martèlent les partisans de son initiative? L'historien Sacha Zala, professeur à l'Université de Berne et directeur du centre de recherche Dodis, conteste cette vision de la neutralité. Il rappelle ce que l'histoire nous enseigne sur ses limites.

**Christoph Blocher a récemment déclaré dans une interview: «La neutralité suisse nous protège de la guerre.» Un message similaire figure sur les affiches de campagne de l'initiative pour la neutralité. D'un point de vue historique, que vaut cette affirmation?**  
**Sacha Zala:** Formulée de manière aussi catégorique, elle est absurde. Elle suppose un lien de cause à effet évident: si la Suisse a été épargnée par les guerres, ce serait grâce à sa neutralité. Bien sûr, celle-ci présente un intérêt en matière de sécurité et de politique étrangère. Et jusqu'ici, la Suisse a toujours su la pratiquer avec beaucoup de succès et de pragmatisme. Mais croire qu'elle nous protège en toutes circonstances serait une erreur fatale.

**«Je suis sidéré de voir à quel point nous faisons preuve d'aveuglement face à l'Histoire»**

**A quoi faites-vous allusion?**

L'Histoire nous montre que de nombreux Etats ont vu leur neutralité bafouée en cas d'attaque.

**«La Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, le Danemark et la Norvège ont tous été envahis pendant la Seconde Guerre mondiale malgré leur neutralité.»**

Celle-ci peut réduire le risque pour un Etat d'être entraîné dans une guerre, mais elle ne le protège pas automatiquement contre une attaque.

**Christoph Blocher a avancé l'argument suivant: depuis que la Suisse a repris les sanctions de l'UE en 2022, la Russie, première puissance nucléaire mondiale, ne la considère plus comme un pays neutre, mais comme un Etat ennemi. Une situation «extrêmement dangereuse», selon lui. La neutralité suisse a-t-elle déjà été aussi fortement remise en cause?**

Oui, régulièrement, et parfois de manière plus virulente encore que par la Russie de Poutine, qui a placé la Suisse sur une liste de «pays inamicaux». En 1945, par exemple, les Etats neutres ont fait l'objet de très vives critiques sur la scène internationale. Mais votre question touche précisément au véritable enjeu de ce débat.

**A savoir?**

Nous parlons de neutralité, mais en réalité, nous débattons de sanctions. Ce sont deux choses bien distinctes. Le droit de la neutralité fixé par la Convention de La Haye de 1907 ne connaissait pas encore les sanctions économiques comme instrument de maintien collectif de la paix. Celles-ci ne sont apparues qu'avec la Société des Nations. Depuis 1990, le Conseil fédéral a imposé des sanctions à maintes reprises, sans que personne n'en ait jamais conclu que la Suisse renonçait à sa neutralité. Car soyons francs: qui, en Suisse, est opposé à la neutralité?

**A voir la campagne en vue de la votation, cela ne semble pourtant pas faire l'unanimité.**

Oui, la campagne des partisans joue délibérément sur la peur qu'une élite politique veuille abandonner la neutralité. Or, celle-ci est bien trop constitutive de l'identité suisse pour que le pays y renonce en l'absence d'une grave menace extérieure. Une adhésion à l'Otan nécessiterait de toute façon la double majorité du peuple et des cantons.

**«Dans les années qui ont précédé l'invasion russe de l'Ukraine, environ 95% de la population suisse se disait favorable à la neutralité»**

Cela montre à quel point cette notion est floue: chacun peut y mettre ce qu'il veut. C'est précisément là-dessus que l'initiative joue très habilement, mais elle reste une supercherie.

**L'accusation est sévère. Pouvez-vous préciser?**L'initiative attise la peur de la guerre, mais vise en réalité les sanctions économiques et la coopération militaire. Nous nous considérons comme un cas à part et oublions que la plupart des Etats sont neutres dans la plupart des conflits. Le droit de la neutralité n'interdit pas de manière générale les sanctions économiques. C'est précisément ce que l'initiative changerait: il s'agit en réalité d'une initiative visant à empêcher les sanctions. Au lieu de cela, nous menons un faux débat sur une neutralité qui n'est absolument pas remise en question. Et ce serait une grave erreur de croire que la Suisse peut se sous-traire aux sanctions internationales.

**Pouvez-vous donner un exemple?**

Pendant la guerre froide, les pays occidentaux limitaient les exportations de biens stratégiques vers le bloc de l'Est. En 1951, le chef de la délégation américaine Harold Linder a clairement fait comprendre à son homologue suisse Jean Hotz que Washington attendait de la Suisse qu'elle applique elle aussi de tels contrôles à l'exportation. Berne a invoqué sa neutralité, mais a fini par céder face à la menace de mesures de rétorsion. L'accord informel conclu entre les deux hommes, connu sous le nom d'accord Hotz-Linder, est resté purement oral afin de ne laisser aucune trace écrite. Jusqu'en 1994, la Suisse a ainsi largement participé au dispositif occidental de contrôle des exportations: officiellement neutre, mais étroitement liée à l'Occident en coulisses.

**Dans le débat politique, c'est pourtant une vision nettement plus idéalisée de la neutralité qui domine.**

**Pourquoi?**

Nous sommes victimes de deux illusions. La première, c'est le syndrome d'Astérix:

**«Nous nous voyons comme un petit village gaulois et la neutralité comme une potion magique qui nous protège à coup sûr et, qui plus est, gratuitement.»**

Cette vision remonte à 1815, lorsque les grandes puissances ont garanti la neutralité et l'inviolabilité territoriale de la Suisse parce qu'elles avaient besoin d'un Etat tampon neutre. Cela a renforcé la Suisse, mais aussi fait naître le mythe selon lequel la neutralité pouvait compenser les faiblesses de notre propre défense.

**Et la seconde illusion?**

Un complexe de petit Etat: nous surestimons notre souveraineté et nos possibilités d'action. Cette vision a culminé dans les années 1960 avec le projet de doter la Suisse de l'arme nucléaire afin qu'elle puisse rester indépendante des deux blocs.

**L'initiative sur la neutralité vise à entraver la coopération en matière de sécurité. Dans quelle mesure la Suisse neutre a-t-elle coopéré militairement avec d'autres Etats?**

Bien plus qu'on ne pourrait le penser au vu de l'image que nous avons de nous-mêmes. La dissuasion reposait aussi sur un message clair: si un pays nous attaque, nous coopérerons avec ses adversaires.

**«La neutralité prend fin en cas d'attaque»**

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le général Guisan avait préparé une coopération militaire avec la France et, durant la guerre froide, l'armée suisse penchait largement du côté du bloc occidental. Depuis 1996, la Suisse participe au Partenariat pour la paix de l'Otan. Cet engagement n'est pas contraire à la neutralité, mais rend notre défense crédible: une armée ne peut pas attendre le jour où elle est attaquée pour apprendre à coopérer avec des partenaires. C'est précisément cette marge de manœuvre que l'initiative restreindrait. Mais là encore, nous nous sommes bercés d'illusions avec ce que l'on appelle l'affaire de La Charité-sur-Loire.

**De quoi s'agissait-il?**

Avant même d'être nommé général, Guisan avait noué des contacts avec des militaires français. En 1939 et 1940, ces échanges ont débouché sur des plans prévoyant une aide française en cas d'attaque allemande contre la Suisse. Des documents faisant état de ces préparatifs ont été saisis par les Alliés en 1945. Lorsque ces derniers ont voulu les rendre publics, le Conseil fédéral est intervenu et a obtenu que leur publication soit reportée jusqu'en 1961.

**Pourquoi?**

A cause de la neutralité, mais pas pour la raison que vous imaginez peut-être. Le Conseil fédéral craignait que la révélation de cette ancienne coopération militaire ne complique une nouvelle collaboration avec l'Occident en cas de guerre. La Suisse voulait convaincre l'Union soviétique de sa neutralité, tout en préservant sa marge de manœuvre militaire. C'est tout le paradoxe d'une neutralité érigée en principe absolu: même son application souple devait rester secrète. J'ai publié un livre sur le sujet en 1998, mais cette histoire reste aujourd'hui encore largement méconnue.

**Que nous apprend cet épisode pour le débat actuel?**

Que la coopération militaire est une pratique normale et autorisée par le droit de la neutralité, alors que, dans le discours public, la neutralité est présentée comme plus absolue qu'elle ne l'est dans les faits.

**«Cela tient à son rôle dans la construction de l'identité suisse: après 1848, la neutralité a contribué à concilier les intérêts divergents des différentes régions du pays. Puis, pendant la Première Guerre mondiale, elle a permis de surmonter l'opposition entre une Suisse romande favorable à la France et une Suisse alémanique favorable à l'Allemagne.»**

Cela révèle aussi la fragilité de l'identité suisse: la nécessité de préserver la cohésion d'un pays uni avant tout par une volonté commune a façonné une culture politique qui cherche autant que possible à désamorcer les conflits. La neutralité est ainsi devenue le ciment de la nation, pour ne pas dire une quasi-religion.

**Et qu'est-ce qui fait de la neutralité une quasi-religion?**

Elle devient une fin en soi, au lieu de rester un instrument au service du pays. Le récit de la neutralité, pourtant si important pour la cohésion de la Suisse, finit ainsi par masquer les intérêts réels du pays. Que se passerait-il, par exemple, si l'UE prenait des mesures économiques contre la Suisse parce qu'elle ne s'associe plus aux sanctions contre la Russie? Je pense que Monsieur Blocher connaîtrait trop bien l'histoire suisse pour ignorer que cette dernière ne pourrait pas simplement aller jusqu'au bout d'une telle politique. Son camarade de parti Ueli Maurer, lui, le sait en tout cas.

**C'est-à-dire?**

Lors de la conférence de presse du 28 février 2022, le ministre des Finances Ueli Maurer s'était montré parfaitement clair: pour la Suisse, étroitement liée à l'économie internationale, l'intégrité de sa place financière était essentielle et elle devait donc appliquer les sanctions. Les acteurs de la place financière se conformaient de toute façon aux sanctions internationales les plus strictes, même en l'absence de réglementation suisse, car ils avaient tiré les leçons des amendes infligées par le passé.

**«Ueli Maurer n'aurait pas pu mieux illustrer les limites de la marge de manœuvre de la Suisse»**

Pourtant, il soutient aujourd'hui l'initiative sur la neutralité. La potion magique semble avoir de nouveau fait son effet. En tant qu'historien, cette vision quasi religieuse de la neutralité m'est étrangère, mais elle me fascine tout autant. (trad.: mrs)

**L'actu en Suisse c'est par ici**



Comment la marque On a fait plier Berne pour utiliser la croix Suisse

de Henry Habegger



Un élu romand veut en finir avec cette tendance des CFF

Publicité



approuvé par les experts

Découvrez votre prochain véhicule sur [carmarket.ch](https://carmarket.ch)

Visiter [carmarket.ch](https://carmarket.ch)



Kia EV2 61 kWh GT-Line  
Neuf | 5 km  
CHF 35 950,-



MINI Countryman Cooper SD ALL4...  
02.2014 | 206 100 km  
CHF 6 444,-



MERCEDES-BENZ GLC 300 e 4Matic 9G-...  
02.2022 | 68 028 km  
CHF 34 850,-



Suzuki Swift Compact Top  
11.2025 | 6 000 km  
CHF 25 990,-  
à partir de CH  
mois

Thèmes

- SUISSE
- POLITIQUE
- UDC
- VOTATION
- BEST OF WATSON
- NEUTRALITÉ

Quatre scénarios pour la Suisse de demain



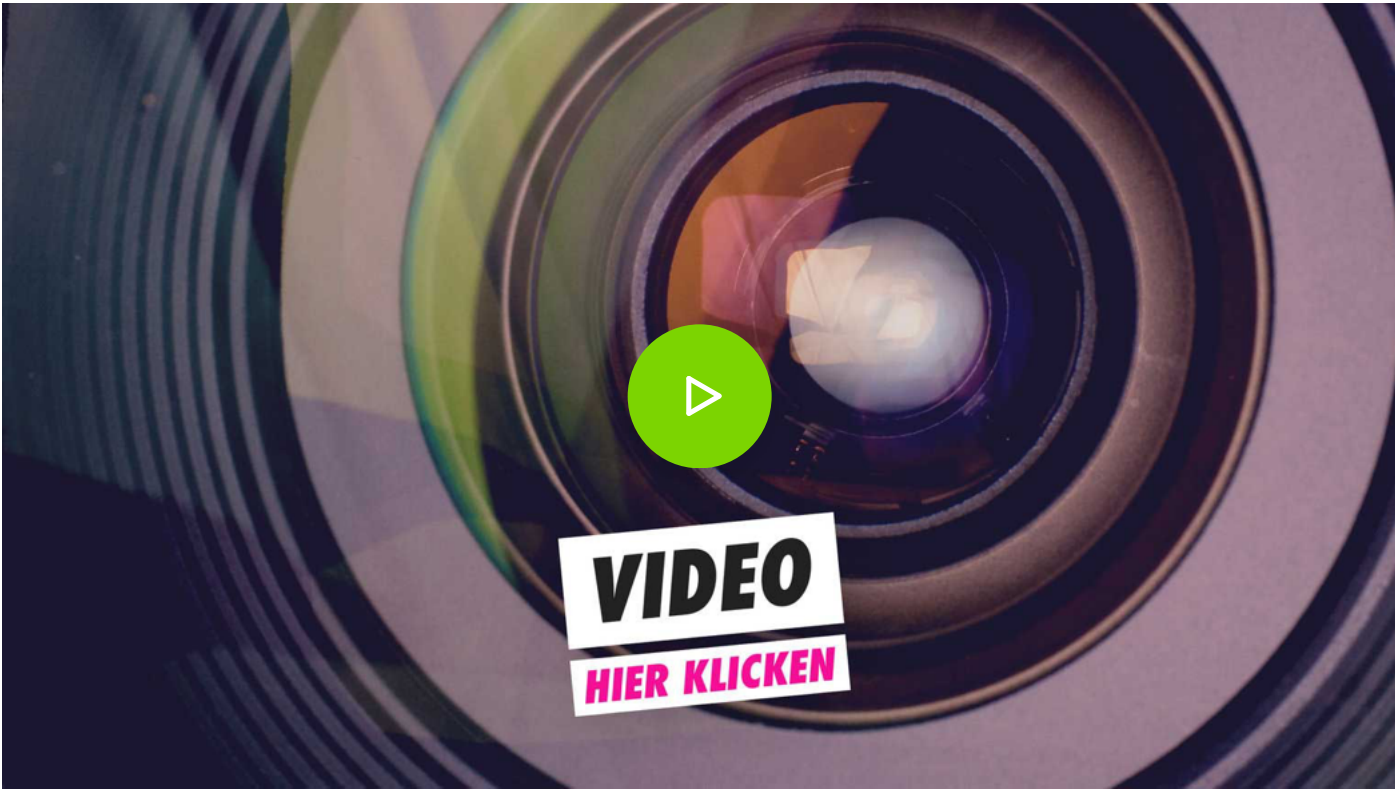
1 / 7

Quatre scénarios pour la Suisse de demain

source: 2erpack identity, behruz tschachtschian und veronika kiencke



Donald Trump menace à nouveau la Suisse de rupture commerciale



video: watson

Ceci pourrait également vous intéresser:



INTERNATIONAL

Dan Sullivan soutient Dan Sullivan pour battre... Dan Sullivan

SUISSE

La sécheresse oblige le bio suisse à faire une exception

SUISSE

«Quittez immédiatement la zone touchée»: feu de forêt au Tessin

INTERNATIONAL

Les brocanteurs de Kiev tentent de survivre malgré les frappes russes

SOCIÉTÉ

Des chercheurs suisses découvrent à quoi sert l'ADN «poubelle»

SUISSE

Breel Embolo quitte l'Europe et rejoint Atlanta United

SUISSE

Il perd sa nationalité suisse pour avoir préparé des attentats

SUISSE

L'«entarteur» Noël Godin est mort

INTERNATIONAL

Raphaël Glucksmann se lance dans la course à l'Élysée

SUISSE

Le milliardaire allemand Klaus-Michael Kühne est mort

Avez-vous quelque chose à nous dire ?



Avez-vous une remarque ou avez-vous découvert une erreur ? Vous pouvez nous transmettre votre message via le formulaire.

Objet

Choisissez votre sujet

2 COMMENTAIRES

Connexion

Votre commentaire

Tenez, un conseil...

2

Afficher tous les commentaires

«Quittez immédiatement la zone touchée»: feu de forêt au Tessin

Un incendie de forêt s'est déclaré lundi dans le Val Verzasca, au Tessin. Les autorités demandent à la population de quitter les lieux et de ne pas signaler ce feu au 118.

Le feu de forêt s'est déclaré dans une zone isolée de la commune de Brione Verzasca. Les pompiers étaient sur

L'article